



**Direction de l'Enseignement Supérieur
de la Recherche et du Transfert de Technologie**

APPEL A PROPOSITIONS BOURSES DOCTORALES REGIONALES 2018

1. CADRE GENERAL

Comme les années précédentes, la Région attribuera en 2018 des bourses doctorales. Ces bourses doctorales sont de deux types et comprennent, d'une part, des bourses de thèse entièrement financées par la Région et, d'autre part, des bourses de thèse cofinancées par la Région et une entreprise (**exclusivement TPE ou PME**) ou un organisme de recherche ou un autre établissement.

Elles sont toutes attribuées pour une durée maximale de trois ans à de jeunes étudiants-chercheurs titulaires d'un master et préparant une thèse dans un laboratoire situé sur le territoire de la région Centre-Val de Loire, **tout en étant inscrits dans l'une des deux universités de la région : Orléans ou Tours ou à l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) Centre Val de Loire.**

L'appel à propositions porte sur des sujets de thèse. Après sélection par les Ecoles doctorales et la Commission permanente du Conseil régional, il sera procédé à un appel à candidatures.

Les sujets susceptibles de bénéficier de ce type de bourse doivent satisfaire au mieux aux critères suivants :

- contribuer à l'affirmation des domaines de recherche bien ancrés en région et dotés d'une visibilité au moins nationale ;
- favoriser les collaborations entre disciplines et/ou entre organismes.

Les écoles doctorales sont invitées à positionner les sujets de thèse qui seront présentés à la Région par rapport aux domaines scientifiques et aux domaines potentiels de spécialisation (DPS) de la Stratégie régionale de l'innovation (SRI) dont la liste figure en annexe 1 de cet appel à propositions.

La Région demande aux bénéficiaires des bourses régionales de suivre, au cours de la préparation de leur thèse, le module de formation : « Initiation à la diffusion de la Culture Scientifique » proposé par le collège doctoral et dispensé par Centre Sciences »

Les bourses doctorales "cofinancées" par la Région et un organisme de recherche ou un autre établissement ou une entreprise (exclusivement TPE ou PME)

En 2018, la Région offre **15** bourses cofinancées.

Les sujets doivent être accompagnés des pièces précisées en annexe et présentés selon le modèle de tableau figurant également en annexe.

Le montant du financement régional est fixé forfaitairement à **17 000 €/an** (il ne pourra pas représenter plus de 60% du montant total de la bourse).

Un jury ad hoc se réunira pour classer les sujets en tenant compte des priorités thématiques de la Région. La Commission permanente sera alors saisie pour attribuer ces bourses "cofinancées" à partir de ce classement.

Pour les bourses cofinancées par une entreprise (exclusivement TPE ou PME), il est demandé à l'établissement demandeur d'envisager en priorité un financement de type CIFRE, et de contacter à cet effet la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT).

La Région souhaite que ces bourses soient attribuées en priorité à de jeunes candidats, soit à des candidats âgés de moins de 30 ans au 1^{er} janvier 2018. Toutefois des dérogations seront possibles et devront être notifiées et justifiées auprès de la Région.

ENGAGEMENT DES CREDITS

L'engagement des crédits est permis par l'établissement d'une convention entre la Région et les universités d'Orléans ou de Tours, l'INSA CVL, le CNRS, l'INRA, le BRGM, le CEA, l'Inserm, l'IRSTEA, le Muséum National d'Histoire Naturelle, une grande école supérieure ou un autre établissement (ADEME, CNES...) signée par le président du Conseil régional et le représentant de l'établissement concerné.

**DEMANDE DE BOURSE DOCTORALE COFINANCEE
AU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE
POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2018 - 2019**

**Liste des pièces à fournir en deux exemplaires pour permettre la décision
d'attribution de la bourse**

- **une page en langage vulgarisé** sur le sujet de thèse proposé et son intérêt par rapport aux objectifs du laboratoire,
- **Note de présentation du co-financeur :**
 - nom
 - statut (Etablissement public, SA...)
 - nom et coordonnées du correspondant
 - lettre d'engagement du cofinanceur pour 3 ans précisant le montant de la participation financière envisagée.
- **Coordonnées du gestionnaire de la bourse**
- Positionnement du sujet par rapport au domaine scientifique et au domaine potentiel de spécialisation (DPS) de la Stratégie régionale de l'Innovation, selon les indications mentionnées en annexe 1 de cet appel à propositions,
- rattachement du sujet à un projet de recherche déjà financé ou sur le point d'être soumis au titre des appels à projets de recherche d'intérêt régional ou d'initiative académique de la Région Centre-Val de Loire,
- contenu scientifique du programme de thèse (en quelques pages),
- note de présentation du laboratoire :
 - nom du laboratoire
 - statut (UMR, UPR...)
 - nom du directeur du laboratoire
 - effectifs
 - organigramme
- nom du directeur de thèse,
- thématiques du laboratoire,
- liste des principales publications des trois dernières années (dont liste des 10 publications les plus significatives) et des thèses soutenues au laboratoire,
- collaborations nationales et internationales du laboratoire,
- liste des principaux équipements nécessaires à la préparation de la thèse,
- toute information complémentaire jugée nécessaire par le laboratoire (cohérence avec des programmes de recherche ou des priorités soutenues par la Région...).

Note importante : la bonne compréhension du dossier est une condition indispensable pour son financement. Il est donc de l'intérêt du laboratoire de rendre accessible son propos.

MODELE

**PROPOSITIONS DE SUJETS DE THESE POUR UN COFINANCEMENT REGION CENTRE
ET UN ORGANISME DE RECHERCHE, UN AUTRE ETABLISSEMENT
OU UNE ENTREPRISE (exclusivement TPE ou PME)**

CLASSEMENT	ETABLISSEMENT DEMANDEUR	COFINANCEUR	LABORATOIRE D'ACCUEIL	SUJET DE THESE	DOMAINE SCIENTIFIQUE	DOMAINE POTENTIEL DE SPECIALISATION (DPS)

<p style="text-align: center;">Informations pour remplir les tableaux récapitulatifs des demandes de bourses doctorales à la Région Centre-Val de Loire pour le positionnement des sujets de thèse Année universitaire 2018-2019</p>

Domaines scientifiques

- Energie et matériaux,
- Santé, biologie et chimie du vivant,
- Géosciences, environnement et espace,
- Sciences humaines et sociales,
- Mathématiques, physique, informatique, économie, systèmes, langages

Domaines potentiels de spécialisation (DPS) de la Stratégie régionale de l'innovation (SRI)

DPS 1 - Ingénierie et métrologie environnementales pour les activités fortement consommatrices de ressources naturelles,

DPS 2 - Biotechnologies et services appliqués à la santé et à la cosmétique,

DPS 3 - Conception de systèmes pour le stockage de l'énergie,

DPS 4 - Technologies de l'efficacité énergétique pour la construction et la rénovation des bâtiments,

DPS 5 - TIC et services pour le tourisme patrimonial.